

VILLE DE ROYAN

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 30 AVRIL 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme GRAMMATICO représentée par Mme CHABANEAU
M. JARDONNET représenté par M. MERLE
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : -

M. Didier QUENTIN, Député-Maire, Président de séance, ouvre la séance à 21 h 00

Mme DOUMECQ, Conseillère Municipale, est désignée Secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

D É C I D E

- d'ouvrir les crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2010 :

BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
2313.411	- Construction Halle des Sports	+ 438 000,00 €	
2313.4144	- Travaux Piscine de Foncillon	+ 18 700,00 €	
2313.0209	- Travaux bâches Galeries Botton	+ 7 900,00 €	

2313.0209	- Travaux vitrages syndicat d'initiative	+ 500,00 €	
2313.412	- Travaux plomberie logement stade Matet	+ 5 600,00 €	
2313.412	- Travaux auvent extérieur stade Matet	+ 1 200,00 €	
2313.312	-Travaux de création local poubelles Centre d'Arts Plastiques	+ 3 600,00 €	
2313.412	- Travaux clôture et abords Fronton du Parc	+ 7 700,00 €	
2313.0209	- Travaux terrasse extérieure Restaurant La Jabotière	+ 53 500,00 €	
2313.4152	- Travaux façade école de Surf	+ 3 400,00 €	
2313.833	- Travaux local MNS Pontailiac	+ 2 500,00 €	
2188.833	- Achat parasols et bains de soleil pour les plages	+ 12 900,00 €	
2188.833	- Achat machine à coudre pour service des Plages	+ 2 100,00 €	
2315.833	- Réensablement plage de la Grande Conche	+ 70 000,00 €	
2315.822	- Travaux de revêtement de chaussées	+ 100 000,00 €	
2188.813	- Acquisition d'une laveuse haute pression pour le Front de Mer	+ 35 000,00 €	
2188.251	- Cellule de réfrigération pour la Cuisine Centrale	+ 12 100,00 €	
2183.213	- Acquisition photocopieur école Louis Bouchet	+ 4 000,00 €	
2182.833	Acquisition d'une benne pour véhicule des plages	+ 9 200,00 €	
2111.824	Acquisition pour réserve foncière	+ 60 000,00 €	
10222.021	- F.C.T.V.A		+ 847 900,00 €

GOLF (HT)

2313.4142	- Aménagement du local practice	+ 7 700,00 €
1641.01	- Produit de l'emprunt	+ 7 700,00 €

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises selon la procédure adaptée pour l'attribution des marchés de travaux de réfection des installations sanitaires du centre d'hébergement et du camping du centre de parachutisme de l'aérodrome de Royan-Médis,

- d'autoriser Monsieur le Député Maire, à conclure et à signer les marchés à intervenir avec les entreprises suivantes :

- Lot 1 : plomberie : Ets. Francis VINET, base + options pour un montant de 47 586,74 €TTC
- Lot 2 : plâtrerie et faïence : Ets. AMBIANCE CARRELAGE, pour un montant de 2 401,57 €TTC
- Lot 3 : peinture – revêtement de sols: Ets. D.R.S.,
base + options pour un montant avec option de 13 026,40 €TTC

- d'imputer les dépenses sur les reports de crédits des budgets primitifs 2008 et 2009.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et à signer l'avenant n° 1 au marché du lot n° 2 « Eclairage Public » de l'entreprise BONMORT RESEAUX –Agence C.E.E. de Médis, pour l'aménagement du boulevard Frédéric GARNIER, incluant des prix nouveaux au bordereau des prix unitaires, sans modifier le montant du marché.

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises selon la procédure adaptée, pour l'attribution du marché 2010 de travaux de menuiseries aluminium dans les bâtiments scolaires.

- d'autoriser Monsieur le Député Maire, à conclure et à signer le marché à intervenir avec l'entreprise MIROITERIE TOURNIÉ, pour un montant de 221.492,02 €TTC,

- d'imputer les dépenses au budget communal.

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée selon la procédure adaptée, sous forme de marché à bons de commande, en vue de l'achat de fournitures scolaires et équipements pour la classe, de matériels pour le dessin et les travaux manuels, de consommables pour matériels informatiques et de manuels scolaires pour les besoins des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Royan,

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer toutes les pièces nécessaires aux marchés à intervenir avec les sociétés suivantes :

- Société ROBERT : Lot n°1 - Fournitures scolaires et équipements pour la classe
Montant minimum : 20 000 €HT – Montant maximum : 70 000 €HT

- Société ROBERT : Lot n°2 - Matériels pour travaux manuels et dessin
Montant minimum : 20 000 €HT – Montant maximum : 60 000 €HT

- Société ROVER : Lot n°3 - Consommables informatiques
Montant minimum : 5 000 €HT – Montant maximum : 16 000 €HT

- Société SADEL : Lot n°4 - Livres scolaires, parascolaires, dictionnaires et livres jeunesse
Montant minimum : 5 000 €HT – Montant maximum : 16 000 €HT

- d'imputer les dépenses correspondantes au budget communal

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises selon la procédure adaptée, pour l'attribution du marché d'acquisition de matériels de nettoyage,

- d'autoriser Monsieur le Député Maire, à conclure et à signer le marché à intervenir avec l'entreprise CLIPPER pour le lot n° 1 « Nettoyeur haute-pression sur remorque », d'un montant de 30.413,08 €TTC,

- d'imputer les dépenses au budget communal.

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises selon la procédure adaptée, engagée par les Services Techniques de la Ville de Royan, concernant divers travaux de voirie sur l'ensemble du territoire communal,

- d'autoriser Monsieur le Député Maire, à conclure et à signer le marché à intervenir avec l'entreprise EUROVIA, pour le lot n°10 «TRAVAUX DE RÉENSABLEMENT »,d'un montant minimum de commande de 30 000,00 Euros H.T. pour une année (12 mois).

- d'imputer les dépenses au budget communal.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer le contrat à intervenir avec la société CAFES MERLING, pour la mise en place d'un distributeur automatique de boissons chaudes au Centre Technique Municipal de la ville de Royan, moyennant un prix unitaire de 0,25 €HT la consommation, facturé mensuellement à la ville de Royan.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer les bons de commande dont la liste a été remise au Conseil Municipal, ainsi que les contrats correspondants.

- d'attribuer les subventions culturelles suivantes :

Ø ORCHESTRE D'HARMONIE DU COLLEGE EMILE ZOLA	2 000,00 €
Ø ASSOCIATION LE MOULIN DU ROC	500,00 €
TOTAL	2 500,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.

- d'approuver la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Royan et la Ville de Saint-Palais-sur-Mer, définissant le cadre de fonctionnement d'un orchestre d'harmonie entre les conservatoires de musique de ces deux communes.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer cette convention.

- d'accepter l'indemnité immédiate de mille deux cent quatre-vingt-sept euros et quatre-vingt huit centimes (1.287,88 €) pour le sinistre du 8 juillet 2009, ainsi que l'indemnité de mille huit cent neuf euros et soixante-seize centimes (1.809,76 €) dans le cas où le recours à l'encontre du responsable du sinistre aboutirait,

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer tous les documents y afférents et notamment la quittance de règlement du sinistre.

- d'approuver le projet de convention de mise à disposition de locaux dans l'immeuble communal 53 Rue AMPERE à Royan à la Sarl SOLINET 17, pour la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011, moyennant une redevance mensuelle de 182,00 €

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention précitée.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer les contrats d'abonnements :

- pour l'attribution du banc n°9 au marché central de Royan, à Monsieur Didier BITSCHENE, pour la vente exclusive de jambon fumé de Franche Comté, saucisse de Morteau, confitures bio, préparation de salades sur assiettes, pains Bagnat, à compter du 1^{er} mai 2010, moyennant une redevance mensuelle de 113,70 €

- pour l'attribution du banc n°19 au Marché Central de Royan, à Monsieur Christophe TUS, pour la vente exclusive de pizzas, quiches, feuilletés, croque-monsieur, tartes sucrées, produits de « snaking » à base de pâte, à compter du 1^{er} mai 2010, moyennant une redevance mensuelle de 204,80 €

- pour l'attribution du banc n°34 au Marché Central de Royan à Monsieur Alexandre MILLIERE, pour la vente exclusive de produits japonais (sushis, makis, brochettes, salades), traiteur, livraison à domicile, à compter du 1^{er} mai 2010, moyennant une redevance mensuelle de 177,05 €

- pour l'attribution du stand extérieur n°1 au marché du Parc, à Monsieur et Madame Serge MENARD, pour la vente exclusive de pâtisseries, pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2010, moyennant une redevance de 997,86 €

- d'approuver les conventions portant autorisation d'occupation du domaine public maritime avec :

- *Monsieur Charles GALLIEN - activité de "trampo élastique"*

pour une surface de 81 m² - Plage de la Grande Conche

du 1^{er} juillet au 31 août 2010

moyennant une redevance de 1 263,60 €

- *Monsieur Alexandre LABBE – club de plage les Tritons
pour une surface de 340 m² - Plage de la Grande Conche
du 1^{er} juillet au 31 août 2010
moyennant une redevance de 5 304,00 €*

- *Monsieur Mickaël BUSSIÈRE- club de plage les Pingouins
pour une surface de 260 m² - Plage du Lido
du 1^{er} juillet au 31 août 2010
moyennant une redevance de 4 056,00 €*

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer ces conventions.

S'OPPOSE

- au projet de fermeture du neuvième poste d'enseignant de classe élémentaire à l'école Louis BOUCHET et au projet de fermeture conditionnelle du quatrième poste d'enseignant de classe maternelle à l'école de l'Yeuse, pour la rentrée scolaire 2010.

D É C I D E

- d'approuver la convention de partenariat avec l'Etablissement Sainte Marie Saint Jean- Baptiste pour l'intervention de la police municipale de Royan afin de sensibiliser les élèves à la sécurité routière et portant notamment sur le comportement des enfants à vélo, à pied et à bord d'un véhicule.

- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire à signer la convention.

- d'approuver la convention de mise à disposition d'équipements sportifs de la ville de Royan au profit de la SARL « Stages Dominique ROCHETEAU », pour l'année 2010, moyennant la somme de 25 808.50 €

- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire à signer la convention précitée.

- d'approuver la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service concernant l'établissement d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Gimaj'in », laquelle fixe notamment les modalités d'intervention et de versement de cette prestation,

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime.

- d'approuver la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service concernant l'établissement d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Librenjeux », laquelle fixe notamment les modalités d'intervention et de versement de cette prestation,

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime.

- d'approuver les conventions d'objectifs et de financement de prestation de service concernant l'établissement d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) secteurs périscolaires municipaux : écoles Jules Ferry, l'Yeuse, La Clairière, Jean Papeau et Louis Bouchet, laquelle fixe notamment les modalités d'intervention et de versement de cette prestation,

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime.

- de céder à M. Bernard BOURGEOIS, la parcelle de terrain cadastrée section CE n° 17 lieu-dit « La Coudray », d'une contenance totale de 146 m² au prix de 600 €

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer l'acte authentique à intervenir,

- de désigner Maître LAPEGUE, notaire 4 avenue de Pontaillac à Royan, pour rédiger l'acte de vente.

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles ayant fait l'objet d'un examen lors des commissions des permis de construire des 13 et 29 avril 2010.

- d'exercer son droit de préemption urbain, conformément à l'article L 211-1 du Code de l'Urbanisme, sur la vente du terrain cadastré AX n°293, d'une surface de 1 356 m², sis lieu-dit les Rullas, appartenant à Madame Micheline MOUCHEL, moyennant le prix de 54 240 €, conformément au prix figurant dans la déclaration d'intention d'aliéner,

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer tout document relatif à cette acquisition,

- de désigner Maître LEBRETTEVILOIS, notaire à Royan pour la rédaction de l'acte,

- d'imputer la dépense sur le budget en cours au moment de la signature de l'acte.

- d'approuver la convention de coproduction avec la Compagnie Mille et une Vagues,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention de coproduction avec la Compagnie Mille et une Vagues,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à solliciter une subvention, à hauteur de 25.000 euros, au titre des aides à la production et à la diffusion du spectacle « Les Bains de Plage » par la Compagnie Mille et une Vagues, auprès de la Région Poitou-Charentes, et à signer tous les documents qui s'y réfèrent.

- d'approuver la convention avec la Chambre d'Agriculture, l'Agglomération Royan Atlantique et l'Association « Station Nautique du Pays Royannais », pour l'organisation d'un marché fermier sur cinq communes du Pays Royannais. Pour la commune de Royan, la manifestation se tiendra le jeudi 13 mai 2010 dans le cadre de « Voile d'Estuaire ».

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à la signer.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 0 h 30
